



## La contribution du Canada aux forces du maintien de la paix des Nations Unies





# Préface

**S**ortie en 1992, cette brochure a rapidement été appréciée de toutes les personnes participant aux missions de maintien de la paix du Canada ou rédigeant des textes à ce sujet. Or, depuis dix ans, les missions de paix ont progressé en ampleur et en nombre. C'est pourquoi l'Association canadienne pour les Nations Unies a le plaisir de publier une version mise à jour de ce document, convaincue que l'histoire du maintien de la paix demeure une source de fierté pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Geoffrey Pearson  
Président national  
Association canadienne pour les  
Nations Unies

*Couverture  
Photo MDN*

*Ci-contre  
Photo MDN*



# Les forces de maintien de la paix : un concept canadien

**D**ans la matinée du 4 novembre 1956, l'Assemblée générale des Nations Unies présente une résolution unique en son genre visant l'établissement d'une force d'urgence chargée de garantir et de superviser la cessation des hostilités dans le canal de Suez. Elle est adoptée par 57 voix à zéro et 19 abstentions.

C'est ainsi que naissent les forces de maintien de la paix de l'ONU. Jusque-là, les missions de l'ONU, au Moyen-Orient et dans le Cachemire, se bornaient à l'envoi d'observateurs militaires. Quoique encore embryonnaire à l'époque, l'idée de mandater des gardiens de la paix de l'ONU inspire aujourd'hui le respect et l'admiration de tous ceux et celles qui prônent la paix de par le monde.

Si les Nations Unies peuvent revendiquer la création des forces de maintien de la paix, les Canadiens peuvent s'enorgueillir du fait que cette résolution émanait du ministre canadien des Affaires extérieures de l'époque, Lester B. Pearson

La guerre avait éclaté entre l'Égypte et Israël à la fin d'octobre 1956. La Grande-Bretagne et la France avaient envoyé des forces d'intervention dans la région, craignant leurs intérêts menacés par la nationalisation du canal de Suez par Nasser, le président de l'Égypte. La communauté internationale s'est soudainement retrouvée

dans une situation complexe et très délicate. Le mouvement menaçait de s'élargir aux États voisins et on voyait poindre le spectre d'une escalade nucléaire.

La guerre s'intensifiait et Le Caire et d'autres régions de l'Égypte étaient alors bombardés. À mesure qu'augmentait le nombre des morts, toutes les parties cherchaient désespérément une façon de mettre fin au massacre tout en sauvant la face. C'est tôt en matinée, après une réunion d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies, que M. Pearson a proposé la création de la force de maintien de la paix des Nations Unies. Il entrevoyait une force multinationale ayant pour mission de séparer les combattants, de réduire les tensions et de mener des négociations pour ramener la paix dans la région.

« La paix », déclarait-il dans son allocution à l'Assemblée générale des Nations Unies, « va beaucoup plus loin qu'un simple cessez-le-feu, même si elle doit sans nul doute inclure ce facteur essentiel. » Après avoir exposé sa vision d'une force d'urgence des Nations Unies, il devait ajouter : « Mon propre gouvernement serait heureux de recommander la participation du Canada à cette force des Nations Unies, une force d'urgence et de maintien de la paix ayant un caractère vraiment international. »

Quelques heures à peine après l'adoption de la résolution de M. Pearson, le noyau de la première force d'urgence des Nations Unies était constitué sous le commandement d'un Canadien, le major-général Burns. Pour la première fois, une force militaire a été envoyée, non pour imposer un règlement, mais bien pour le faciliter.

*L'adj Jim Buskell, un technicien de véhicule actuellement affecté au groupe-bataillon du 2<sup>e</sup> bataillon du PPCLI au camp Coralici en Bosnie-Herzégovine, détruit des armes confisquées ayant appartenues aux anciens belligérants.*

*Photo MDN*



Le 6 novembre, le secrétaire général des Nations Unies de l'époque, Dag Hammarskjöld, pouvait annoncer au monde entier l'adoption d'un cessez-le-feu. Le lendemain, l'Égypte acceptait officiellement de laisser la force d'urgence des Nations Unies entrer sur son territoire et, le jeudi 15 novembre 1956 à 9 h 35, heure locale, le premier détachement des forces de maintien de la paix des Nations Unies arrivant en Égypte.

## Qu'est-ce que le maintien de la paix?



**A**ux Nations Unies, on définit ainsi le maintien de la paix : « Présence des Nations Unies sur le terrain (normalement sous forme de personnel civil et militaire) ayant pour but, avec le consentement des parties belligérantes, d'assurer ou de surveiller l'application d'une entente portant sur la limitation et le règlement des conflits, ou de garantir l'acheminement des secours humanitaires. Il s'agit d'une formule créée par les Nations Unies pour garantir la paix et la sécurité internationales<sup>1</sup>. »

Il y a trois grands types d'opérations de maintien de la paix :

- 1) Présence visant à faire respecter le cessez-le-feu  
Les « casques bleus » (gardiens de la paix)

assurent la surveillance des cessez-le-feu en aménageant une zone tampon entre les belligérants. Cette zone garantit un certain éloignement des forces hostiles afin de permettre la tenue de négociations en bonne et due forme au niveau des dirigeants et des diplomates. On peut citer comme exemples les opérations ayant eu lieu lors des conflits Égypte-Israël ou Inde-Pakistan.

## 2) Présence visant à faire appliquer des accords globaux

Il existe aussi une forme de maintien de la paix dite « multidimensionnelle ». C'est la plus courante depuis l'envoi par le Conseil de sécurité, en 1989, d'une mission en Namibie. Depuis la fin de la Guerre froide, les membres du Conseil peuvent en effet s'entendre sur des opérations plus ambitieuses et plus diversifiées. Les opérations de maintien de la paix multidimensionnelles consistent à envoyer des civils spécialisés dans toutes sortes de domaines pour aider à faire respecter les droits de la personne et à assurer la sécurité locale, la tenue d'élections et la réintégration des combattants à la vie civile. Ces opérations ont permis d'assurer la transition politique, sociale et économique dans des pays comme le Mozambique, le Cambodge et El Salvador. La durée des opérations est généralement limitée de 18 mois à deux ans, mais elle peut être prolongée au besoin.



## 3) Présence visant à protéger les secours humanitaires

La protection des secours humanitaires



*Photo MDN*

nécessite la coopération de la communauté internationale afin de soulager la souffrance des populations humaines. Dans ce cadre, les casques bleus ont pour mission de protéger l'acheminement des secours lorsque la violence armée entrave cette activité. C'est généralement le type de mission le plus difficile, car les parties en conflit poursuivent souvent leurs actions hostiles pendant que les casques bleus essaient de faire leur travail.

L'expression « forces de maintien de la paix » semble de prime abord être une contradiction. L'histoire nous a appris qu'on arrive rarement à une paix durable en ayant recours à la force. Même si elles sont paramilitaires de nature, les forces de maintien de la paix n'ont aucun objectif militaire. Elles doivent respecter la souveraineté des États et ne peuvent occuper aucun territoire sans y être invitées expressément.

Le succès des forces de maintien de la paix repose encore dans une large mesure sur l'ingéniosité, les compétences et la diplomatie de chaque membre de ces forces. La bonne volonté et l'impartialité – renforcées par une détermination inébranlable – sont les qualités de ces rares individus qui comblent les abîmes de méfiance qui séparent des factions opposées. Même si les risques sont très réels et que le prix en est souvent élevé, les Canadiens et Canadiennes qui ont participé aux activités de maintien de la paix sous le drapeau des Nations Unies en connaissent les gratifications incomparables.

Les forces de maintien de la paix savent qu'elles ne sont pas déployées dans une région pour imposer leur volonté. Leur rôle est de faciliter la résolution pacifique des conflits et d'empêcher la perte de vies innocentes.

Les casques bleus sont recrutés dans des territoires géographiques extérieurs à la zone de conflit et doivent être prêts à se rendre en tout temps là où le besoin se fait sentir.

Il s'agit d'un travail difficile et souvent frustrant. Ces hommes et ces femmes doivent faire preuve de sang-froid, de réserve et de détermination. Les membres des forces de maintien de la paix savent que leur travail est crucial et qu'ils représentent le dernier espoir des populations vivant continuellement dans la discorde et l'agitation.

*Photo MDN*



# Le Canada et le maintien de la paix

**A**ujourd'hui, le maintien de la paix fait partie intégrante du patrimoine national du Canada, exprimant d'ailleurs les convictions profondes de sa population. Le maintien de la paix est un concept dynamique qui doit s'adapter à l'évolution de la conjoncture internationale. C'est ainsi que le Canada s'inspire d'une tradition bien établie tout en continuant d'apporter une contribution solide et originale à la paix et à la sécurité internationales.

Les cinquante années d'expérience du Canada dans le domaine lui confèrent une réputation internationale. Le maintien de la paix est un élément majeur de la politique étrangère du Canada et de sa contribution au système de sécurité multilatéral. Le Canada a en effet participé à la vaste majorité des missions de maintien de la paix mandatées par le Conseil de sécurité des Nations Unies<sup>2</sup>.

Plus de 120 000 hommes et femmes ont servi dans près d'une cinquantaine d'opérations ayant des objectifs aussi variés que l'application d'une trêve ou l'observation d'élections, du Cambodge à la Bosnie-Herzégovine, en passant par El Salvador et la Somalie, pour ne nommer que ceux-là. Plus de 108 Canadiens et Canadiennes ont sacrifié leur vie dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Rien peut-être n'illustre mieux la nature

délicate des forces de maintien de la paix que le cas complexe de Chypre. Encore aujourd'hui, les tentatives de résolution du vieux conflit qui perdure entre Grecs et Turcs sur cette île mettent durement à l'épreuve la force de caractère et les habiletés diplomatiques des forces de maintien de la paix depuis 1964.

Aujourd'hui, les forces de maintien de la paix patrouillent la zone tampon le long de la « ligne verte » qui divise l'île, tentant d'empêcher les escarmouches. Même si de nombreux observateurs estiment que l'impasse apparente empêche la résolution finale de ce conflit, le fait demeure que beaucoup de vies innocentes ont été épargnées grâce à la présence des forces des Nations Unies.

L'intervention de l'ONU est souvent plus complexe dans des conflits internes comme ceux que l'on a vus en Bosnie-Herzégovine, au Timor-Oriental et au Rwanda.

Des centaines de Canadiens et Canadiennes ont participé aux missions de maintien de la paix en ex-Yougoslavie, où ils ont subi des bombardements et les balles des tireurs fous. Ils avaient pour mission de fournir des abris d'urgence, d'effectuer des patrouilles, de faire sauter des mines et de protéger les routes pour la livraison d'envois d'aide humanitaire.

Depuis les premières missions de paix, la présence des Casques bleus rappelle la volonté des Nations Unies de préserver la paix. Grâce à l'appui total et au soutien moral de la communauté internationale, les forces canadiennes de maintien de la

## Force provisoire des Nations Unies au Liban, 1978.

« À l'instar de la majorité du personnel militaire canadien dans des circonstances analogues, j'arborais le drapeau canadien avec plus qu'une simple fierté. C'était également réconfortant de se rendre compte de sa valeur en tant que passeport et qu'outil de paix. Même si nos véhicules portaient les couleurs bleu et blanc des Nations Unies et que nous avions l'insigne et le drapeau des Nations Unies sur nos uniformes et nos véhicules, le plus grand drapeau que nous avions avec nous était monté sur un poteau à bord de nos véhicules. Et c'était toujours un drapeau canadien. »  
-Le capitaine Blaine Williams



*Photo MDN*

paix des Nations Unies peuvent apporter une contribution véritablement utile. Aujourd'hui, en raison de la complexité croissante des situations, le « maintien de la paix » se transforme graduellement en « édification de la paix », comportant des mesures qui visent à reconstruire les régions dévastées, comme le Kosovo et le Timor-Oriental.

Traditionnellement, le maintien de la paix est une activité militaire, mais les groupes canadiens participant aux opérations sont de plus en plus diversifiés, comprenant la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la police civile, Élections Canada, CARE Canada, la Croix-Rouge canadienne et de nombreuses autres ONG. De plus en plus, les casques bleus militaires de l'ONU comptent sur la contribution des ONG. Celles-ci leur

fournissent souvent en effet des renseignements de première utilité au sujet de la politique, de l'économie et des réalités sociales des zones en conflits où les casques bleus mettent les pieds pour la première fois. Cette collaboration n'a eu que des résultats positifs.

Pour pallier en partie à la baisse du nombre de gardiens de la paix militaires traditionnels depuis quelques années, on fait appel de plus en plus à la police civile<sup>3</sup>. La police civile joue un rôle important dans la transition entre le maintien de la paix et l'édification de la paix. Les forces de police civile sont d'ailleurs de plus en plus

*Photo MDN*



en demande à mesure que les opérations de soutien de la paix prennent de l'expansion pour inclure le retour à la vie civile<sup>4</sup>. Les agents de police participent aux activités de formation, de surveillance et d'enquête et jouent un rôle complémentaire à celui des observateurs d'élections militaires et des autres intervenants dans les opérations de soutien de la paix. La police canadienne a apporté son aide dans des régions aussi diverses que le Sahara-Occidental, les Balkans et les Antilles<sup>5</sup>.

## En marche vers l'avenir

**L**es forces de maintien de la paix ne répondent pas au concept original de Lester B. Pearson, soit une force internationale permanente des Nations Unies. En effet, il n'existe encore aucune force permanente des Nations Unies. Chaque mission est constituée à titre de force multinationale conçue spécialement pour la situation ponctuelle qu'elle est destinée à résoudre. Par ailleurs, on fait appel de plus en plus à des intervenants hors du giron militaire.

Les demandes d'intervention de l'ONU de la part des États membres se multiplient. Depuis les dix dernières années seulement, le Canada a envoyé des casques bleus dans plus de 30 nouvelles missions – contre 18 pour toutes les années précédentes. Les

missions onusiennes d'aujourd'hui sont le reflet d'un monde en pleine mutation qui oblige le Canada à répondre à une demande grandissante.

À force de jouer des rôles plus complexes et d'intervenir dans des conflits multidimensionnels, l'ONU finit par manquer de ressources. Les coûts liés au personnel et au matériel ont ainsi frisé les 4 milliards de dollars en 1993, retombant graduellement jusqu'à 2 milliards dans le budget de 2001. L'ONU continue de souffrir des coûts élevés des campagnes de maintien de la paix. Il va de soi que le financement des nouvelles campagnes est devenu un enjeu prioritaire.

Plusieurs initiatives ont donné suite au rapport publié par le Canada en 1995 sous le titre *Les opérations de paix de l'ONU : vers une capacité de réaction rapide*<sup>6</sup>. Le Danemark, de concert avec le Canada et d'autres pays, a joué un rôle déterminant dans la mise sur pied de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente (BIRFA). Cette idée a été présentée par le Canada à l'Assemblée générale en 1995. Il s'agit de constituer un contingent militaire onusien permanent pouvant réagir rapidement en cas de conflit. Cette capacité de réaction rapide permettrait à l'ONU d'intervenir avec plus d'efficacité avant que la situation ne dégénère. À long terme, on pourrait ainsi sauver des vies et réduire le coût élevé des missions de maintien de la paix.

Le rapport du Groupe d'étude indépendant Brahimi sur le maintien



Photo MDN



de la paix a été présenté à l'Assemblée générale en août 2000. S'inspirant du rapport canadien intitulé *Les opérations de paix de l'ONU : vers une capacité de réaction rapide*, ce rapport formule des suggestions visant l'amélioration des opérations de maintien de la paix. Par suite de ce rapport, le personnel du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) passera de 200 à 470 employés. On ajoutera 22 millions de dollars au budget du DOMP pour les charges salariales et autres. On souhaite en outre améliorer la gestion des prochaines missions de maintien de la paix.

D'ici là, des Canadiens et des Canadiennes continueront de faire valoir l'idéal des Nations Unies au péril de leur vie lorsque la guerre éclate quelque part dans le monde.

## Médaille canadienne du maintien de la paix

**L'**Association canadienne pour les Nations Unies se félicite de la création de la Médaille canadienne du maintien de la paix (MCMP). Cette médaille convient tout particulièrement à la décoration des civils, en plus des intervenants militaires, ayant participé à d'importantes opérations internationales

de maintien de la paix.

La médaille canadienne du maintien de la paix est destinée aux gardiens de la paix militaires, policiers et civils. Le ministère de la Défense nationale et la GRC tiennent des dossiers répertoriant les membres des Forces canadiennes, de la GRC et des corps de police ayant participé aux opérations. En revanche, le gouvernement ne peut avoir la liste complète des civils ayant participé aux opérations de maintien de la paix au cours des cinquante-trois dernières années. On encourage donc ces personnes à vérifier leur admissibilité auprès des bureaux nommés ci-dessous.

Pour en savoir davantage sur la MCMP, consultez le site web du ministère de la Défense nationale à <http://www.dnd.ca/hr/dhh/>.

Bureau de projet de la MCMP (Défense nationale) : 1-877-741-8333.

## Notes

1. <http://www.un.org/french/peace/peace/view.htm>
2. Ibid
3. Ibid
4. Ibid
5. Ibid
6. On trouvera de plus amples informations à ce sujet à <http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/newsletr/un/ra1.htm>.

La version finale de cette brochure a été écrite et produite par Gregory Little, avec l'aide de Keith Moss, à partir d'un texte de Geneviève Talbot et Pieter van der Meer. L'ACNU les remercie.

*Photo MDN*



# La contribution du Canada au maintien de la paix internationale

## Afrique

ONUC – 1960-1964

Mission des Nations Unies au Congo

GANUPT – 1989-1990

Groupe de transition des Nations Unies en Namibie

UNAVEM II – 1991 – 1995

Missions de vérification des Nations Unies en Angola

MINURSO – 1991-

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental

ONUMOZ – 1992-1994

Opération des Nations Unies au Mozambique

UNOSOM I, II – 1992-1995

Opération des Nations Unies en Somalie

MONUOR – 1993-1994

Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda

MINUAR – 1993-1996

Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda

MINURCA – 1998-2000

Mission des Nations Unies en République centrafricaine

## Amériques

DOMREP – 1965-1966

Mission du représentant spécial du secrétaire général en République dominicaine



ONUCA – 1989-1992  
Groupe d'observation des Nations Unies  
en Amérique centrale  
ONUSAL – 1991-1995  
Mission d'observation des Nations Unies  
en El Salvador  
MINUHA – 1993-1996  
Mission des Nations Unies en Haïti  
MANUH – 1996-1997  
Mission d'appui des Nations Unies en Haïti  
MINUGUA – 1997  
Mission de vérification des Nations Unies  
au Guatemala  
MITNUH – 1997  
Mission de transition des Nations Unies en Haïti  
MIPONUH – 1997-2000  
Mission de police civile des Nations Unies  
en Haïti

## **Asie**

UNMOGIP – 1949-  
Groupe d'observateurs militaires des  
Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan  
UNSK – 1950-1954  
Service militaire de l'O.N.U. en Corée  
UNSF – 1962-1963  
Force de sécurité des Nations Unies en  
Nouvelle-Guinée occidentale  
UNIPOM – 1965-1966  
Mission d'observation des Nations Unies  
pour l'Inde et le Pakistan  
UNGOMAP – 1988-1990  
Mission de bons offices des Nations Unies  
en Afghanistan et au Pakistan  
MIPRENUC – 1991-1992  
Mission préparatoire des Nations Unies au  
Cambodge  
*APRONUC – 1992-1993*  
Autorité provisoire des Nations Unies au  
Cambodge

## **Congo, 1964**

Alors qu'il tentait  
de venir à la  
rescousse de deux  
sœurs et de trois  
prêtres aux mains  
de militants du  
groupe jeunesse  
militante à  
Kasendji, le  
lieutenant-colonel  
Mayer est assommé  
par derrière.  
Pendant qu'il se  
trouve sur le sol, un  
militant lui enlève  
son revolver, le  
lui enfonce dans  
l'estomac et presse  
la gâchette. Heure-  
usement, Mayer n'y  
avait chargé que  
des balles à blanc,  
sinon il aurait  
perdu la vie. Entre  
temps, les trois  
prêtres et les deux  
sœurs sont évacués  
par hélicoptère.  
Après avoir négocié  
la libération de huit  
autres sœurs, on  
permet au colonel  
Mayer de partir.

## **Haiti, 1997**

Le 5 juin 1997, en service à Haiti, le cplc Dominique Sauvé a sauvé une femme et ses quatre enfants coincés par un incendie dans leur appartement d'un petit bidonville de Port-au-Prince. Apprenant que la famille ne pouvait s'échapper parce que l'escalier était en flammes, le cplc Sauvé a grimpé sur le toit d'un kiosque de loterie pour accéder au balcon d'un appartement situé au-dessus de celui des victimes, lequel était couvert de morceaux de bois en feu. Après s'être frayé un chemin à travers le brasier, il a transporté la femme et les quatre enfants, un à un, jusqu'à un collègue resté sur le toit du kiosque. Il n'a quitté les lieux qu'après s'être assuré que plus personne n'était en danger.

## **Europe**

FORPRONU – 1992-1995

Force de protection des Nations Unies en ex-Yougoslavie

ONURC – 1995-1996

Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie

FORDEPRENU – 1995-1999

Ex-Republicue Yougoslavie de Macedoine

MINUBH – 1995-

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzegovine

ATNUSO – 1996-1998

Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental

## **Middle East**

FUNU I – 1956-1967

Première force d'urgence des Nations Unies dans la péninsule du Sinai

GONUL – 1958

Groupe d'observation des Nations Unies au Liban

UNYOM – 1963-1964

Mission d'observation des Nations Unies au Yémen

FUNU II – 1973-1979

Deuxième force d'urgence des Nations Unies dans la péninsule du Sinai

FINUL – 1978-

Force interimaire des Nations Unies au Liban

GOMNUII – 1988-1991

Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq

*L'ACNU reconnaît qu'il existe d'autres opérations de maintien de la paix hors du giron de l'ONU. Le présent document porte uniquement sur celles qui révèlent directement de l'ONU et auxquelles le Canada a participé.*



**La participation courante des Forces canadiennes dans les opérations du maintien de la paix et des missions d'observation de l'O.N.U. (À partir du mois de décembre 2000)**

MINUSIL - 1999-  
Mission des Nations Unies en Sierra Leone

MONUC - 1991-  
Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït

MONUC - 1999 -  
Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

MINUK - 1999  
Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

ONUST - 1948-  
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve - Moyen-Orient

UNFICYP - 1964-  
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

FNUOD - 1974-  
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement - Hauteurs du Golan

MINUEE - 2000-  
Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

UNMOP - 1996-  
Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka

ATNUTO - 1999-  
Administration provisoire des Nations Unies au Timor oriental



*La très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, remettant la Médaille du maintien de la paix à un gardien de la paix. (Photo MDN).*

*L'honorable Art Eggleton, ministre de la Défense nationale, et le général Maurice Baril, chef d'état-major de la Défense, à l'inauguration de dix nouvelles missions aux cérémonies de la Journée du maintien de la paix à Ottawa. (Photo MDN)*



### **Sites web utiles sur le maintien de la paix**

*Association canadienne des vétérans des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix*

<http://pk.kos.net/cavunpf.html>

*Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/peacekeeping/menu-f.asp>

*Ministère de la Défense nationale*

<http://www.army.dnd.ca/pstc-cfsp/>

*Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix*

<http://www.cdnpeacekeeping.ns.ca/>

*Gendarmerie royale du Canada*

<http://www.rcmp-grc.gc.ca/frames/grc-rcmp1.htm>

*Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU*

[http://www.un.org/french/peace/peace/home\\_bottom.htm](http://www.un.org/french/peace/peace/home_bottom.htm)

L'ACNU tient à remercier  
Allied Signal (aujourd'hui division de Honeywell Inc.),  
le ministère canadien de la Défense nationale  
et  
le ministère du Patrimoine Canadien  
pour leur soutien à la production  
du présent document



Défense  
nationale

National  
Defence



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Cette brochure a été produite par l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU). L'ACNU, organisme de bénévolat et de bienfaisance reconnu par les autorités fédérales, se donne pour mission de promouvoir les programmes et activités des Nations Unies au Canada. Travaillant en partenariat avec les gouvernements fédéral et provinciaux, l'ACNU a établi son siège à Ottawa mais bénéficie de l'appui solide d'un réseau de 14 sections locales (dont quatre au Québec) représentant des milliers de membres et donateurs à la grandeur du Canada. L'ACNU jouit également de l'appui de plusieurs grandes entreprises, fondations et organisations gouvernementales canadiennes. L'ACNU fournit de l'information sur l'ONU à la population canadienne, tient des colloques sur les thèmes intéressant l'ONU et milite en faveur d'un rôle actif du Canada aux Nations Unies. Elle met également en œuvre des programmes éducatifs directement auprès des jeunes, des écoles et du milieu de l'enseignement en général. Ses programmes portent sur les grands dossiers de l'ONU comme les droits de la personne, le développement durable, l'environnement et le maintien et l'édification de la paix.

Pour en savoir davantage sur le maintien de la paix, l'ONU ou l'ACNU, ou pour devenir membre de l'ACNU, voici nos coordonnées:

Association canadienne pour les Nations Unies  
130, rue Slater, bureau 900, Ottawa (Ontario)  
K1P 6E2, Canada

Téléphone : (613) 232-5751  
Télécopieur : (613) 563-2455  
info@unac.org  
<http://www.unac.org>